

## Enfin, la récupération des plastiques agricoles dans toute la MRC!

Tous les agriculteurs de la MRC de Coaticook ont maintenant accès à un service de récupération des plastiques agricoles. Cette collecte spéciale de porte à porte sera effectuée une fois par mois, tout au long de la prochaine année. La fréquence de ramassage sera plus élevée durant la période hivernale sur le territoire de la Ville de Coaticook, qui a signé son propre contrat de collecte. Pas moins de 111 agriculteurs ont participé à ce premier mois de collecte qui a permis de récolter près de 15 tonnes de plastique à travers la MRC.



Depuis plusieurs années, le syndicat de base de l'UPA de Coaticook recherche activement une solution pour la mise en valeur des plastiques agricoles. Les municipalités de Compton et de Sainte-Edwidge ont été les premières à lancer un programme de récupération en 2007. Bien que ce service ait permis de récupérer 23 tonnes de plastique auprès de d'une quarantaine d'agriculteurs en 2009, les résultats n'étaient pas à la hauteur des attentes. De son côté, la Ville de Coaticook implantait une collecte en janvier 2009, permettant de récupérer quelque 55 tonnes de plastique auprès d'une trentaine de producteurs. Inspirés des expériences d'ici et d'ailleurs, la MRC de Coaticook en collaboration de l'UPA Coaticook a élaboré un programme de récupération flexible, adapté à la réalité des utilisateurs de plastique agricole, grands et petits. Les résultats positifs de Coaticook ont incité les municipalités à se joindre à un appel d'offre commun afin de se prémunir de ce service.

### Un service amélioré pour Compton

Les agriculteurs de Compton et Sainte-Edwidge qui utilisaient des bacs roulants pour la récupération des plastiques auront dorénavant la possibilité de placer leur plastique en petits ballots de moins de 25 kg (50 lbs), en plus des bacs de collectes habituels. Ceci leur permettra de récupérer davantage de plastique. La collecte de janvier le confirme d'ailleurs, puisque **2,85 tonnes ont été récupérées à Compton seulement**, alors qu'on en récupérait à peine une tonne dans le passé.



D'autre part, les producteurs qui génèrent des plastiques de façon irrégulière, les producteurs en serre par exemple, pourront se prévaloir d'une collecte sur appel. Un simple coup de téléphone permettra alors d'être ajouté au circuit de la prochaine collecte. Les grands générateurs de

plastiques ont aussi la possibilité de se procurer un conteneur de 8 vg<sup>3</sup>, à leur frais, afin de gérer cette matière encombrante.

Dans un souci d'économie et de développement durable, le transporteur ne sillonnera pas systématiquement toutes les routes de campagnes. Les agriculteurs qui utilisent du plastique doivent donc s'assurer d'être inscrits au programme **afin d'être placés sur le circuit de collecte**. Quelques 250 agriculteurs sont présentement inscrits. On s'attend donc à récupérer plus de 300 tonnes de plastique au cours de la prochaine année.

Le président du syndicat du secteur de l'UPA de Coaticook, Monsieur Jacques Masson, est très fier de voir ce programme étendu à l'ensemble de la MRC : « *Le programme de récupération des plastiques agricoles constitue une solution écologique à la problématique des plastiques utilisés à la ferme. Nous encourageons tous les producteurs à utiliser ce service.* »

Ce nouveau programme vient répondre à une problématique de gestion des matières résiduelles en milieu rural. À l'aube de la nouvelle Politique de gestion des matières résiduelles 2010-2015, les représentants de l'UPA et de la MRC souhaitent que le programme implanté ici fasse boule de neige et soit reproduit partout au Québec

Monique Clément, B.Sc. DGE  
Spécialiste en gestion de l'environnement  
[Info@MoniqueClement.ca](mailto:Info@MoniqueClement.ca)  
[www.MoniqueClement.ca](http://www.MoniqueClement.ca)

Le 15 février 2010